BARREAU DE PARIS 1 darilé

Fonds de dotation



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020/2021



L'ÉDITO DE LA BÂTONNIÈRE

l est peu dire que les années 2020 et 2021 auront été des années de crise. A la grève inédite des avocats dénonçant le projet de réforme des retraites du Gouvernement dès janvier 2020 a succédé une période de crise sanitaire sans précédent dont les rebonds et les effets perdurent aujourd'hui encore. L'activité et les chiffres présentés ici sont donc révélateurs de cette crise.

Mais c'est peut-être précisément dans un tel contexte que le Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité » a pu prouver, plus encore que d'habitude, toute son utilité sociale pour les avocats, pour les justiciables les plus vulnérables et pour les associations qui, bien souvent, font le lien entre les deux.

Le Barreau de Paris Solidarité est en effet devenu au fil des années un acteur incontournable de l'écosystème de l'accès au droit parisien.

Pour les avocats, parce qu'il est devenu le fédérateur naturel de celles et ceux qui veulent consacrer de leur temps et de leur expertise au profit des plus fragiles et qu'il permet, par ses nombreux projets, à chaque avocat de s'engager selon ses préférences et ses possibilités.

Pour les associations, parce qu'il est l'outil privilégié du Barreau pour soutenir financièrement les projets associatifs de défense des droits humains et d'accès au droit. Ces projets associatifs sont les têtes de pont essentielles pour toucher des publics qui passent encore trop souvent à travers les mailles du filet de l'aide juridictionnelle ou de l'accès au droit.

Pour les institutions en charge de l'accès au droit, parce que le Barreau de Paris Solidarité fait partie de ces entités qui travaillent sur les marges et dans les failles du schéma institutionnel : en allant vers les publics les plus éloignés du droit par des dispositifs adaptés, il les ramène dans le droit commun et contribue à ce que personne ne soit laissé au bord du chemin.

Pour les justiciables enfin, puisqu'il permet chaque année à plus de 7.000 d'entre eux de rencontrer gratuitement et simplement un avocat et de défendre leurs droits.

Ainsi le Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité promeut-il un modèle rare d'engagement pro bono de la profession : un modèle qui ne prétend pas assumer à sa place les obligations de l'Etat, mais assure, là où il faut et le temps qu'il faut, des actions complémentaires et temporaires pour combler ses défaillances. En mobilisant les formidables ressources de solidarité des avocats, le BPS est en mesure de tester, former, alerter, informer, relier et contribue ainsi à mettre en lumière les pistes d'amélioration pour tendre vers un modèle d'accès au droit toujours plus accessible et inclusif.

Julie Couturier
Bâtonnière de Paris
Présidente du Fonds de dotation «Barreau de Paris Solidarité»



- p.3/ **Éditorial**
- p.6/ Fonctionnement et Gouvernance
- p.8/ Les avocats parisiens s'engagent

Le Bus de la Solidarité Les permanences en associations

Les 6 programmes BPS

- p.14/ Financement des projets et associations soutenues en 2020
- p.22/ Financement des projets et associations soutenues en 2021
- p.24/ Événements et colloques
- p.26/ BPS pendant les confinements sanitaires liés à l'épidémie de la Covid 19
- p.28/ Les Trophées pro bono
- p.32/ Partenaires et donateurs

LE FONCTIONNEMENT

DU FONDS DE DOTATION « BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ »

LA GOUVERNANCE DU BPS est assurée par un Conseil d'Administration composé pour les années 2020-2021 des membres suivants:

- Le Bâtonnier Olivier Cousi, *Président du Fonds de dotation*
- Le Bâtonnier Paul-Albert Iweins, Secrétaire Général du Fonds de dotation
- Le Secrétaire Général de la CARPA Jean-Charles Krebs, *Trésorier du Fonds de dotation*
- Le Bâtonnier Frédéric Sicard
- La Vice-Bâtonnière Dominique Attias
- Le Vice-Bâtonnier Vincent Nioré
- Monsieur Gabriel Benesty
- Madame Marianne Lagrue

Le Conseil d'Administration s'est réuni à huit reprises en 2020 et cinq reprises en 2021. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire ou autoriser tout acte et opération permis au Fonds dans le cadre de son objet social. Il arrête la stratégie et la politique générale du Fonds.

UN COMITÉ DE PARRAINAGE, composé d'experts désignés par le CA, est chargé de faire des propositions concernant les contributions financières attribuées par le Fonds de dotation aux associations de droit français qui déposent des demandes de subventions. Le Comité étudie et recommande auprès du CA les projets qui pourront faire l'objet d'un soutien financier.

Ce Comité de Parrainage, qui s'est réuni à trois reprises en 2020 et à trois reprises en 2021, était composé de:

- Philippe Ryfman, avocat, Président du Comité
- Henri Leclerc, avocat
- Aurélie Carlier, avocate
- Dominique Kerouedan, médecin
- Jean-Marie Fardeau, délégué national de l'ONG VoxPublic
- Richard Werly, *journaliste*
- Fanny Benedetti, d*irectrice exécutive du Co*mité Onu Femmes France
- Sophie Lasserre, directrice de programmes à la Fondation de France

LES ACTIVITÉS DU FONDS DE DOTATION sont coordonnées par une équipe de deux salariés du Fonds:

- Théodore Malgrain, depuis juin 2019;
- Charlotte Cros-Mayrevieille, depuis octobre 2020.

L'action du Fonds est enfin étroitement articulée avec la politique et les missions portées par le pôle de l'Accès au droit et à la Justice du Barreau de Paris, par l'intermédiaire d'Aurélia Huot, directrice adjointe du Pôle.



LES RESSOURCES FINANCIÈRES

DU FONDS DE DOTATION «BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ»

À la création du fonds, en octobre 2011, l'Ordre des Avocats de Paris a versé une dotation initiale à caractère consomptible d'un million d'euros. Des dotations complémentaires ont été versées chaque année depuis par l'Ordre des Avocats de Paris et la CARPA de Paris.

LES DOTATIONS CARPA ET BARREAU DE PARIS

Le Conseil de l'Ordre a voté un budget à hauteur de 645 831 euros en 2020, dont une dotation complémentaire de l'Ordre des Avocats d'un montant de 266000 euros et une dotation CARPA de 245723 euros, versée en intégralité sur l'exercice 2020. Le Conseil d'administration a voté pour l'exercice 2020 la consomptibilité totale de la dotation.

Le Conseil de l'Ordre a voté un budget à hauteur de 645831 euros en 2021, dont une dotation complémentaire de l'Ordre des Avocats d'un montant de 266000 euros et une dotation CARPA de 370000 euros, versée en intégralité sur l'exercice 2021. Le Conseil d'administration a voté pour l'exercice 2020 la consomptibilité totale de la dotation.

LES DONS

Le fonds est également destinataire de dons qui lui permettent de fonctionner et de développer ses projets.

En 2020, Barreau de Paris Solidarité a reçu des dons de 2 personnes physiques, pour un montant total de 105 euros et un don de 505 euros de l'association Sports au Barreau SPAB.

En 2021, Barreau de Paris Solidarité a reçu des dons de plus de 300 donateurs, pour un total de plus de 23802 euros collectés dont 525 euros du SPAB. *Les donateurs sont indiqués en annexe*.

LES AUTRES SUBVENTIONS

Le Fonds a également bénéficié du soutien financier de la Commission permanente de coopération franco-québécoise pour l'organisation du prix pro bono France-Québec en 2020 à hauteur de 2520 euros puis à nouveau en 2021 pour un montant de 4000 euros.

Le Fonds a également bénéficié d'un versement de 23095,86 euros en 2021 reçu de l'association «Louis Chatin» dans le cadre de sa dissolution. Ces fonds ont été intégralement redistribués à des associations œuvrant pour la défense des droits des enfants.

Le fonds bénéficie enfin du soutien de ses partenaires, notamment de la Mairie de Paris, à travers des mises à disposition gratuite d'espaces, des services d'impressions et de communication, etc.

LES AVOCATS BÉNÉVOLES

DU FONDS DE DOTATION «BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ»

Ils sont la ressource principale et essentielle du BPS. Sans eux, aucune action du Fonds ne pourrait être mise en œuvre.

Près de 800 avocats du Barreau de Paris sont inscrits sur la liste de diffusion principale du Barreau de Paris Solidarité et son régulièrement tenus informés de nos actions.

En 2021, ce sont:

- Plus de 300 avocats qui ont assuré au moins une mission bénévole dans l'année
- Près de 1200 permanences qui ont été tenues pour près de 7000 consultations assurées
- Environ 4200 heures de consultations pro bono en 2021 en tenant compte de l'opération «L'Avocat dans la Cité».

De plus, en-dehors des permanences:

- Plus de 150 avocat.e.s se sont engagées dans le Programme «365 jours-365 dossiers» en défense des femmes victimes de violences et en partenariat avec la Fondation des Femmes;
- Près de 20 avocats assurent régulièrement des Maraudes auprès des personnes en situation de rue, dans le cadre d'un programme coordonné en partenariat avec le Barreau des Rues;
- 20 avocats se sont également engagés auprès du dispositif «Accès au droit et santé mentale» qui vient en aide aux personnes souffrant de troubles psychiatriques, en partenariat avec Droit d'Urgence;
- Plus de 50 avocats participent à l'encadrement et la supervision des travaux des élèves-avocats de la Clinique Juridique de l'EFB;

- Et près de 50 avocats également ont rejoint le programme mené avec le Barreau des Arts sur les questions de propriété intellectuelle en soutien des artistes en situation de précarité.

Enfin sept cabinets parisiens sont partenaires du BPS et permettent à leurs associés et collaborateurs de participer régulièrement à nos actions!

Allen & Overy
Hogan Lovells
McDermott Will & Emery
Dechert
Flichy Grangé
Cleary Gottlieb Steen
& Hamilton
Capstan

LE BUS DE LA SOLIDARITÉ

C'est pour se mettre à la portée des personnes en situation d'isolement que le Barreau de Paris a, en 2003, mis en place dans les zones urbaines sensibles et prioritaires, en partenariat avec la Ville de Paris et l'association Droits d'Urgence, le bus «Barreau de Paris Solidarité», un dispositif d'accès au droit ayant pour objet la lutte contre l'exclusion. Il est organisé de manière à pouvoir rester accessible tout

au mieux aux besoins des personnes en précarité. Le bus stationne six jours par semaine à l'une des portes de Paris, déterminée comme zone prioritaire, même pendant les vacances scolaires.

Lors de chaque permanence, trois avocats bénévoles offrent des consultations généralistes.

- Le lundi de 17h00 à 20h00 19 avenue de Choisy – Paris 13e
- Le mardi de 17h00 à 20h00 14 avenue de la Porte Montmartre – Paris 18°
- Le mercredi de 17h00 à 20h00 4 avenue Marc Sangnier – Paris 14°
- Le jeudi de 17h00 à 20h00 116/118 boulevard Bessières – Paris 17°
- Le samedi de 10h00 à 13h00 4/6 rue Charles et Robert – Paris 20°



DÉVELOPPEMENT DES PERMANENCES SPÉCIALISÉES DU BUS

Pour répondre de la manière la plus adaptée aux besoins de publics spécialement vulnérables, le Bus de la Solidarité a développé depuis 2018 des permanences spécialisées qui complètent les permanences généralistes hebdomadaires:

- En droit des étrangers et droit d'asile: chaque vendredi à la Porte d'Aubervilliers (18°) - 1366 personnes reçues en 2021
- Pour les femmes victimes de violences: un mercredi sur deux, rue des Maraichers dans le 20° – 64 femmes accueillies en 2021

- Pour répondre aux questions des personnes LGB-TQI+: chaque dernier lundi du mois sur le parvis de la Mairie du 11e 50 personnes accueillies en 2021
- Pour le public senior et leurs aidants: chaque premier mardi du mois, devant la Mairie Paris-Centre (3°), reprise en novembre 2021
- Pour les femmes en situation de prostitution au Bois de Vincennes, un vendredi sur deux, en partenariat avec la MIST – 14 permanences assurées en 2021.

« La démocratie ce n'est pas la loi de la majorité mais la protection de la minorité.»

Le Bus de la solidarité du barreau de Paris est avant tout l'expression d'une justice accessible et gratuite à tou(te)s. Il offre plus particulièrement aux plus démunis des conseils juridiques gratuits 6 jours sur 7. Son action aide au quotidien des personnes pour lesauelles l'accès au droit n'a rien d'évident. Etre avocat hénévole au bus de la solidarité n'est pas seulement une façon de donner une consistance au mot «humanité» (le dernier terme du serment de l'avocat), c'est également être engagé. Mon engagement se matérialise, notamment, dans la défense des droits des ressortissant(e)s étranger(e) s et des demandeurs d'asile. C'est un public, le plus souvent précaire, auquel est imposé une technicité juridique élevée et des règles procédurales dérogatoires avec, par exemple, des délais de recours raccourcis. La dignité, l'égalité et la justice sont les trois concepts qui, selon moi, doivent (re)trouver de l'épaisseur, en droit des étrangers et d'asile. Le bus de la solidarité y participe assurément. »





SAMY DJEMAOUN AVOCAT AU BARREAU DE PARIS

LES PERMANENCES EN ASSOCIATIONS

Dans la même logique *«d'aller-vers»* les publics précaires et isolés et afin de soutenir l'action engagée par les associations de terrain, des avocats bénévoles interviennent également directement dans les locaux d'associations partenaires, pour y recevoir des personnes accompagnées ou accueillies par ces structures.

En 2021, BPS totalise des partenariats avec 21 entités partenaires donnant lieu à des perma-

nences mensuelles ou hebdomadaires dans 36 lieux différents de la capitale. Près de 500 permanences ont été tenues et ont permis d'assurer environ 971 consultations gratuites. Ces permanences sont pour la plupart généralistes, mais certaines se sont spécialisées, notamment sur le doit des étrangers, le droit du travail ou encore le droit des sociétés.

En 2020 et 2021 ce sont *15 nouvelles perma*nences en association qui ont été ouvertes, à la demande des associations elles-mêmes lorsqu'elles ressentent le besoin d'être renforcées juridiquement par des avocats pour les situations les plus complexes rencontrées par leurs publics.

- Pour soutenir les PERSONNES EXILÉES et en situation de précarité, le BPS a lancé de nouvelles permanences en droit des étrangers avec l'association Aurore, au sein du CHU «les 5 toits» dans le 16°; au sein de l'Accueil de Jour «les Amarres» dans le 13°, ainsi qu'une permanence en droit du travail auprès des personnes bénéficiaires d'une protection internationale accompagnées au Centre d'Accueil et d'Intégration des Réfugiés (CAIR) situé dans le 12°. Une permanence mensuelle a été mise en place auprès de l'association Autremonde dans le 20° et une autre auprès de l'Accueil de Jour des Enfants du Canal dans le 14°.
- Pour accompagner le **PUBLIC JEUNE** et défavorisé dans ses démarches d'insertion, le BPS a mis en place une permanence mensuelle spécialisée en droit des sociétés avec Positive Planet France, qui lutte contre le chômage dans les quartiers prioritaires en aidant les personnes éloignées de l'emploi à créer leur entreprise. Une autre permanence mensuelle a été lancée au sein du Centre Corot Entraide d'Auteuil qui

offre un accueil et un soutien aux personnes exclues, notamment jeunes de 18 à 25 ans sans domicile fixe à Paris et auprès de l'association «Urgences Jeunes» qui accueille des jeunes dans le 15°.

- Dans la continuité de l'engagement du BPS en soutien des FEMMES VICTIMES DE VIO-LENCES quelles qu'elles soient, de nouvelles permanences spécialisées ont été mises en place à la Cité Audacieuse (6°) avec la Fondation des Femmes et avec Agir pour la Santé des Femmes (ADSF) au sein de leur Accueil de jour de la Porte de Saint-Ouen pour les femmes en très grande précarité. Une permanence a également été ouverte auprès du CHRS «Soleillet» de l'association Aurore qui héberge plus particulièrement des femmes sortant de prison.
- Parce qu'ils sont parmi les publics les plus exclus, le BPS a ouvert des permanences pour accompagner les **USAGERS DE DROGUES** en situation de grande vulnérabilité sociale, auprès du CSAPA «110, les Halles» dans le 1^{er} arrondissement, et le CSAPA «Sleep in» dans le 18^e gérés par le Groupe SOS Solidarités.
- Enfin, ENGAGÉ CONTRE LES DISCRIMI-NATIONS liées aux handicaps, BPS a ouvert une permanence téléphonique mensuelle, en partenariat avec la Ligue contre l'obésité.

«L'intervention des avocats bénévoles au sein du CHRS agit comme une passerelle vers l'accès aux droits. Nous sommes très satisfaits de ces interventions et de la qualité des échanges, ces permanences d'avocat nous permettent d'améliorer notre accompagnement. Les retours que nous avons des résidentes sont également très positifs.»

TÉMOIGNAGE DE CARINE, MEMBRE DE L'ÉQUIPE DU CHRS SOLEILLET ACCUEILLANT DES FEMMES EN SORTIE DE PRISON.



CONCRETEMENT, LE BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ INTERVIENT NOTAMMENT AUPRÈS DE CERTAINS LIEUX TELS:

• Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) qui sont des établissements sociaux dont les missions principales sont l'accueil, l'hébergement, et la réinsertion sociale et professionnelle de personnes sans abri. Le public accueilli n'est jamais sélectionné et aucun critère social, de ressources, ou administratif, n'est pris en compte.

- · Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) qui ont pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Il s'agit notamment de victimes de violence, de personnes confrontées à l'alcoolisme et aux toxicomanies ou de personnes sortant de prison.
- Accueils de jour qui sont des lieux d'accueil inconditionnel et gratuit visant à répondre aux besoins élémentaires et permettant d'instaurer un premier contact avec les personnes accueillies. Certains sont spécialisés pour les publics exilés.

 CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) qui portent une attention particulière aux usagers les plus marginalisés. Ou encore des Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), structures plurididisciplinaires ayant vocation d'apporter une prise en charge plurididisciplinaire (médecins, infirmiers, psychologue, assistante sociale et éducateurs).

LES 6 PROGRAMMES DU BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ

Au-delà des permanences du Bus et en association, les avocats bénévoles auprès du Barreau de Paris Solidarité peuvent s'investir dans différents programmes coordonnés par le BPS et destinés à des publics vulnérables spécifiques.

Pour défendre les femmes victimes de violences, plus de 250 avocats volontaires participent au programme «365 jours-365 dossiers»

- Objectif: défendre les droits des femmes victimes de violences
- Partenaire: La Fondation des Femmes
- *Résultat:* 260 dossiers ont été reçus dans le cadre de ce dispositif depuis 2018, dont près de 50 pendant l'année 2021.

Pour rapprocher le droit des personnes en situation de rue, plus de 15 avocats bénévoles s'investissent dans le dispositif des «Maraudes d'avocats».

- *Objectifs:* lutter contre l'exclusion et faire le pont entre les plus exclus et les dispositifs d'accès au droit.
- *Partenaires:* le Barreau des Rues et les associations de la coordination des Maraudes (Emmaüs, Aurore, Les Enfants du Canal, Oppelia-charonne, Aux captifs la Libération et le SamuSocial de Paris)
- *Résultats:* 40 maraudes assurées dans les rues de Paris en 2021

Pour défendre les droits des personnes victimes de troubles psychiques ou psychiatriques: 20 avocats sont engagés dans le Programme «Accès au droit et Santé Mentale».

- *Objectifs:* Créer les conditions d'un accompagnement pluridisciplinaire pour une défense de qualité et adaptée aux personnes.
- Partenaires: Droits d'Urgence, l'ASM 13 et le GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences
- *Résultats:* 32 dossiers ont été pris en charge par des avocats du Pôle ADSM, pour des procédures relevant essentiellement du droit des étrangers, droit de la famille, droit pénal et droit du logement. 64% des bénéficiaires sont sans logement, 51% sont sans ressource.

Pour former les prochaines générations d'avocats solidaires: une cinquantaine d'avocats contribuent au partenariat avec la Clinique Juridique de l'EFB.

- *Objectifs:* Accompagner et superviser les élèves-avocats dans le cadre des permanences de la Clinique Juridique de l'EFB
- Partenaires: La Clinique Juridique de l'EFB, le Secours Populaire, Les Restos du Cœur, Model Law
- *Résultats*: Les avocats du Barreau de Paris Solidarité ont accompagné les élèves-avocats dans 5 pôles de la Clinique: le pôle général, le pôle asile, le pôle Restos du Cœur et le pôle travailleurs de la mode. Près de 70 permanences ont ete supervisees par un avocat volontaire au cours de 2021.

Pour accompagner les artistes en situation de précarité sur les questions de propriété intellectuelle: 47 avocats ont rejoint le programme «Barreau des Arts» et 80 étudiants et élèves-avocats y participent.

- *Objectif*: mieux défendre les droits en matière de propriété intellectuelle des artistes précaires
- Partenaire: le Barreau des Arts
- *Résultats:* plus de 130 saisines depuis sa création en 2020, dont 90 traitées dans l'année 2021.

Pour accompagner les associations œuvrant dans le champ de la réinsertion des personnes détenues: une dizaine d'avocats participent chaque année au partenariat avec le programme Act'ice de l'association Possible.

- *Objectif:* favoriser le développement des associations œuvrant dans le champs de la réinsertion des personnes sous main de justice et lutter contre la récidive et l'exclusion.
- *Partenaires:* L'association Possible et Rhônalpia
- *Résultats:* En 2021, 6 avocats et un cabinet se sont mobilisés pour accompagner 8 porteurs de projet bénéficiant du programme Act'ice sur des questions de droit fiscal, droit du travail, droit pénal et droit de la propriété intellectuelle.





LE FINANCEMENT DE PROJETS PORTÉS PAR DES ASSOCIATIONS

En 2020, l'appel à projets du Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité avait pour thématique prioritaire l'accès au droit des personnes privées de liberté. C'est un total de 160000 euros qui a été attribué par le Fonds pour soutenir 22 projets d'accès au droit.

Rapport synthétique de suivi des projets soutenus financièrement par le Fonds de dotation pendant l'exercice 2020.

En janvier 2020, le Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité a publié sur son site internet et sur les réseaux sociaux un appel à projets définissant comme thématique prioritaire l'accès au droit ou la défense des droits des personnes faisant l'objet de mesures d'enfermement, quelle qu'en soit la nature.

29 demandes de subvention ont été adressées au Fonds de dotation, pour un montant total de 489605 euros de contribution demandé (contre 29 demandes aussi mais pour 296.269 euros de contribution totale demandée en 2019). Le montant des subventions demandées est donc en nette augmentation même si leur nombre est resté stable.

22 contributions financières ont été accordées pour un montant total de 160000 euros (contre

19 contributions en 2019 pour le même montant global).

5 de ces contributions ont été attribuées à l'initiative directe du Conseil d'Administration en réponse à des demandes déposées pour des projets concernant la lutte contre la Peine de Mort ou des actions internationales ponctuelles pour la défense des droits de l'Homme. Les projets déposés dans le cadre de l'AAP 2020 ont tous été étudiés par les membres du Comité de Parrainage du Fonds à l'occasion de deux réunions de travail le 11 juin 2020 et le 5 novembre 2020.

Les recommandations du Comité de Parrainage ont ensuite été soumises pour approbation au Conseil d'Administration du Fonds réuni dans les semaines suivantes.

La plupart des actions soutenues ayant été prévues pour se dérouler au cours des années 2020 et 2021, elles ont pour certaines subies des retards liés à la crise sanitaire.



ASSOCIATIONS SOUTENUES AU COURS DE L'ANNÉE 2020

COALITION MONDIALE CONTRE I A PEINE DE MORT



La Coalition mondiale contre la peine de mort vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine capitale. Son objectif final est d'obtenir l'abolition universelle de la peine de mort. Le soutien du Fonds de dotation a contribué à l'organisation de la Journée mondiale contre la peine de mort 2020 autour du sujet «Avoir accès à un.e avocat.e: Une question de vie ou de mort». Le 10 octobre 2020, 574 événements dans 72 pays ont été recensés, avant tout par des acteurs abolitionnistes. Le soutien du Fonds a contribué à la création et à la diffusion des affiches de la Journée Mondiale et des Kits de mobilisations ainsi que des outils pour les professionnels préparés et diffusés libre de droits en anglais et français pour être traduits dans d'autres langues.

ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT (ECPM)



ECPM (Ensemble contre la peine de mort) et le Barreau de Paris nouent un partenariat sur des diverses actions depuis plusieurs années. Le Fonds contribue notamment au financement du projet «Éduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort» qui permet la sensibilisation des jeunes citoyens aux enjeux du combat abolitionniste. En 2020, 500 élèves de collèges et lycées de zones dites sensibles ont pu bénéficier d'une intervention de l'association et trois interventions ont été organisées auprès de cursus de Masters d'universités d'Ile-de-France, en présence de Me Liévin Ngondji (avocat à la cour d'appel de Kinshasa). 400 jeunes issus de 13 pays différents ont pris part à la 5° édition du Concours «Dessine-moi l'abolition». 250 personnes ont été sensibilisées par des quizz en ligne d'ECPM.

Un support pédagogique vidéo de 17 minutes reprenant l'argumentaire abolitionniste et la situation de la peine de mort dans le monde a été créé.

INSTITUT DES DROITS DF L'HOMME DU BARREAU DE PARIS (IDHBP)



Le Fonds de dotation «Barreau de Paris Solidarité» a soutenu financièrement l'IDHBP pour l'organisation du Prix Ludovic Trarieux pour la défense des avocats dans le monde et pour la finalisation et la diffusion d'un rapport «Confinement forcé sur tout le territoire national et modalités d'application: des mesures disproportionnées dans une société démocratique?». Ce soutien a permis à l'IDHBP aux côtés de 11 associations d'avocats et ordres professionnels européens, d'organiser la 25e édition du Prix Ludovic Trarieux qui a vocation à saluer l'engagement d'avocat dans la défense du respect des droits de l'Homme et des droits de la défense. Ce prix a été décerné en 2020 aux avocates en Turquie Ebru et Barkine TIMTIK. L'IDHBP a parallèlement

rédigé et publié, avec l'aide

de nombreux experts et associations, un rapport sur les différentes libertés impactées par les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et sur la conformité des dispositifs mis en place au regard du droit constitutionnel, et du droit européen et international des droits de l'homme. Sa vocation est de réaffirmer la nécessaire prépondérance des droits fondamentaux, même et surtout, en période de crise sanitaire, et de constituer une base documentaire pérenne. Sa synthèse a été traduite et diffusée en 4 langues.

ASSOCIATION «DEBOUT»

L'association DEBOUT a pour obiet de mettre en place des actions sociales et solidaires afin de favoriser l'accès des publics isolés et précaires à l'information sur les services à leur disposition. Le Fonds de dotation a participé au financement du lancement de son site internet proposant des fichesressources imprimables par les travailleurs sociaux et orientant ces publics vers leurs droits et les dispositifs existant. Au cours de l'année 2020. 9 fiches synthétiques et pédagogiques ont été produites et publiées sur les thèmes suivants: demander un moratoire de crédit: Demander un échelonnement de loyer; Réagir à un commandement d'huissier; Réagir en cas d'assignation en justice: Demander le versement d'une pension alimentaire; obtenir le paiement forcé d'une pension alimentaire: demander un droit d'asile et Contester un refus de droit d'asile; Obtenir l'aide juridictionnelle; demander

une protection en cas de violence conjugale. **4 vidéos** ont été également réalisé et publié sur le site couvrant plusieurs de ces thématiques.

L'ANAFE (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers)

Depuis près de 30 ans, l'Anafé agit en faveur des droits des personnes en difficulté aux frontières et en zone d'attente. Le soutien du Fonds de dotation vise à renforcer la défense et l'accès aux droits des personnes enfermées dans les zones d'attente parisiennes (Roissy et Orly). Il a permis la poursuite des permanences de l'Anafé qui a porté assistance en 2020 à 721 personnes en Zone d'Attente (dont 508 à Roissy et 96 à Orly). Grâce au soutien du Fonds, l'Anafé a également pu rédiger et diffuser deux notes d'analyses juridiques, organiser un colloque et poursuivre ses activités de formation des professionnels.

LA CIMADE

La Cimade travaille au service des réfugiés, des migrants, des demandeurs d'asile et des peuples des pays en voie de développement. Le soutien du Fonds de dotation a visé les actions de l'association tournées vers les personnes détenues ou sortant de détention en favorisant la formation des bénévoles intervenants pendant ou à l'issue des périodes de détention des étrangers. En 2020, ce soutien a permis la réalisation de 4 modules de formations qui ont concerné près de 90 bénévoles et salariés. Une journée nationale «Prison»

a réuni en novembre 2021 bénévoles en détention ou suivant les sortants de lieux d'enfermement et salarié·e·s en rétention pour échanger avec la CGLPL et mutualiser les pratiques. La situation des personnes étrangères privées de liberté a fait l'objet d'une exposition photo et de la réalisation 5 vidéos de sensibilisation. Une plaquette d'une page rectoverso avec plusieurs conseils en cas d'interpellation et d'enfermement en rétention a été réalisée et distribuée pendant les périodes de confinement. En 2020. 101 courriers de personnes détenues ont été traités par la permanence spécialisée «Etrangers-Justice», 46% provenait de personnes détenues au sein d'un établissement relevant de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris. 111 personnes détenues ont été rencontrées, 72% des personnes rencontrées étaient condamnées et 13% ont fait l'obiet d'une interdiction judiciaire sur le territoire français.

PLANÈTE-RÉFUGIÉS / DROITS DE L'HOMME

PRDH concentre une partie de son action sur l'analyse d'informations de nature politique et sociale et sur le respect des droits fondamentaux ciblés sur certains pays d'origine des demandeurs d'asile en France, pays pour lesquels les informations demeurent trop lacunaires. Le Fonds de dotation soutient une actionrecherche de l'association visant à promouvoir l'accès aux droits fondamentaux des personnes privées de liberté en Mauritanie et aux Comores.

Le soutien du Fonds en 2020 a permis la collecte et l'analyse d'informations concernant les conditions de détention notamment au Bengladesh, en Mauritanie et dans les Comores. Ces éléments servent de base au développement d'un ouvrage de référence sur les conditions de détention des condamnés à mort dans le Monde, incluant le projet de standards minimums.

LA FIACAT -FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture)





La FIACAT lutte contre la torture, la peine de mort et les disparitions forcées et contribue au renforcement des capacités des membres de son réseau. Les projets soutenus par le Fonds de dotation en 2020 visent en particulier à garantir l'accès des détenus en attente de jugement à la justice dans 2 prisons cibles à Madagascar. Dans le cadre de ce financement et pour s'adapter à la situation sanitaire, la FIACAT a pu organiser une rencontre des acteurs de l'administration iudiciaire et pénitentiaire

autour de la lutte contre la propagation de la Covid-19 dans les lieux privatifs de liberté et distribuer plus de 1000 exemplaires du guide sur les garanties judiciaires du prévenu en malagasy. Une mission d'observation a pu se tenir à la prison d'Ambalatavoahangy et a permis d'auditionner 44 détenus pour examiner la régularité de leur détention. Parmi eux. 3 cas de détention préventive abusive ont été identifiés.

L'ASSOCIATION «POSSIBLE»



L'association «Possible» a pour vocation d'accompagner l'engagement citoyen pour la réinsertion des personnes condamnées, par des actions de sensibilisation, de réseau et de formation. Le Fonds de dotation a soutenu en 2020 son programme Act'ice: le 1er programme d'accompagnement des porteurs de projets du secteur pénal et carcéral. Ce soutien a tout particulièrement permis l'accompagnement pendant 9 mois de la structure CodePhenix, association qui forme et embauche les personnes détenues sur les métiers du web. Cet accompagnement a permis à l'association de nouer de nouveaux partenariats, notamment avec l'Administration Pénitentiaire, et de renforcer sa structuration

et son projet. **8 personnes détenues** ont ainsi pu être formées par l'association en 2020.

AVOCATS SANS FRONTIÈRE - FRANCE (ASF)

Avocats Sans Frontières France (ASF France) est une organisation de solidarité internationale qui a pour objet de contribuer à l'application effective des droits de l'Homme universellement reconnus en assurant la défense de toute personne privée de recours à un avocat libre et indépendant. Le Fonds a soutenu le programme «PROCAT» d'ASF-France de lutte contre l'usage de la torture au Nigéria. Ce projet soutenu a permis d'assister juridiquement et gratuitement 75 victimes de torture dont 7 femmes, dans les Etats de Lagos, Kaduna, Enugu, Imo et Edo. 5 cas ont pu aboutir à leur libération au cours de cette année. Une affaire emblématique a été portée jusqu'au niveau régional devant la Cour de la CEDEAO afin de développer la jurisprudence dans la région sur l'application des droits contre les violations commises par les agences de sécurité de l'Etat.

LE CCEM (Comité contre l'esclavage Moderne)



Le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) combat depuis 1994 toutes les formes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, notamment domestique. Le Fonds de dotation a soutenu son action visant à offrir aux victimes de la traite un accompagnement iuridique adapté. Ce soutien a notamment permis à l'association de refondre en profondeur son pôle juridique, en vue notamment d'une meilleure coordination du réseau des avocats membres. Une formation à destination de ce réseau a notamment été organisée en novembre 2021 en réunissant avocats. iuristes et salariés autour des projets de plaidoyer portés par l'association et permettant une formation sur le système national de protection des victimes de traite des êtres humains du Royaume de Belgique, internationalement reconnu. 240 personnes ont pu bénéficier de l'appui du pôle juridique du CCEM au cours de l'année 2021, dont 70% de femmes et 60% de personnes exploitées dans un cadre domestique.

LIRE POUR S'EN SORTIR



L'association œuvre en faveur de la réinsertion des personnes détenues, par la lecture et l'écriture. Le Fonds de dotation a soutenu la création de deux bibliothèques annexes au sein de la prison de la Santé. Ce soutien a permis l'acquisition de 454 livres neufs et le fonctionnement d'une bibliothèque annexe

de la prison de Paris la Santé, en faveur d'un quartier de détention qui compte 400 détenus. Si l'ouverture des bibliothèques a été fortement impactée par les consignes sanitaires, la présence du bibliothécaire salarié de l'association a permis, par un système de distribution en cellule, de maintenir un haut niveau d'emprunt. Celui-ci a augmenté de 41% entre 2019 et 2020.

EPLN (European Prison litigation network)



Le Réseau européen de contentieux pénitentiaire agit pour le renforcement de la protection en justice des droits et liberté des personnes incarcérées, à l'échelon des organes du Conseil de l'Europe comme à celui de ses Etats membres. L'appui du Fonds de dotation vient renforcer l'action de l'association contre le recours à la torture dans les prisons ukrainiennes. Le Fonds a soutenu le travail conduit par EPLN de concert avec le Kharkiv **Human Rights Protection** Group (KHPG) et la Ukrainian Helsinki Human Rights Union (UGSPL), les principales organisations de défense des droits humains en Ukraine. En 2021, huit visites de contrôle de colonie pénitentiaire ont été réalisées par UGSPL et KHPG au titre du projet, impliquant l'inspection des différents secteurs de la prison, le recueil des témoignage et plaintes des

personnes détenues, la constatation des conditions matérielles de détention. de travail, d'accès aux soins et de la qualité de l'alimentation. La projet a permis de défendre très activement les intérêts de 20 victimes de mauvais traitements sévères au sein de la colonie n°25 de Kharkiv. Les organisations partenaires ont documenté et, le 6 mai 2021, **transmis au** CPT 26 cas de tortures et autres mauvais traitements infligés à des détenus en représailles à des déclarations qu'ils avaient faites au Comité européen durant sa visite en 2020. 16 contentieux stratégiques ont été menés, dont 8 sont devant la CEDH. Parmi ces affaires, deux ont été jugées favorablement en 2021.

LA FASTI (Fédération des associations de solidarité avec tout.e.s les immigré.e.s)

La FASTI fédère, coordonne et anime le réseau des associations de solidarité avec les immigré.e.s implantées sur l'ensemble du territoire. Elle assure leur représentation face aux pouvoirs publics. Ses activités parisiennes offrent aux habitants des permanences d'accueil et d'accompagnement juridique, administratif et social. Le soutien apporté par le Fonds de dotation vise à améliorer les missions d'observation des situations dans les Centres de Rétention Administratifs français et notamment le suivi des dépôts de plainte par les personnes retenues. Au titre de l'année 2020-2021, après une période de formation de 15 observateurs **FASTI.** ces derniers se sont rendus dans 13 CRA et

ont pu s'entretenir avec un échantillon de 25 personnes retenues pour recueillir des données relatives aux situations des personnes, aux conditions de vie dans les CRA, et à l'effectivité des droits. L'ensemble des personnes retenues rencontrées ont fait part de conditions matérielles de rétention très dégradées. Une grande majorité d'entre elles a confié avoir déià été témoin ou victime de violences physiques et/ ou verbales de la part de certains agents de police. Une 3e phase du projet qui commencera en février 2022 consistera en l'analyse et la publication des résultats de cette enquête.

L'OIP (Observatoire International des Prisons)

Considérant que l'emprisonnement est une atteinte à la dignité de la personne, l'OIP agit pour la défense des droits fondamentaux et des libertés individuelles des personnes détenues. Le Fonds a soutenu la publication d'une nouvelle édition du «Guide du prisonnier» en faveur d'un meilleur accès au droit en détention. Ce guide a ainsi pu faire l'objet d'une mise à jour qui n'avait pas eu lieu depuis 2012. Il répond sur plus de 900 pages à l'intégralité du parcours d'une personne détenue et sa nouvelle édition a consacrée 120 pages sur "Sortir de prison" sur les aménagements de peine et les mesures de contrainte à la sortie et 35 pages sur le droit des étrangers détenus. Tirés à **8000** exemplaires, 1.278 exemplaires du guide ont été prioritairement et gratuitement envoyés aux

bibliothèques pénitentiaires en 2020 et 1800 exemplaires dont 500 à titre individuel à destination de personnes détenues. 1300 ont été également envoyés à destination des bibliothèques pénitentiaires en 2021.

PBI (Peace Brigade International)



PBI promeut un monde où les droits humains sont universellement respectés et où la justice sociale et la reconnaissance des diversités culturelles sont devenues une réalité. Le mandat de PBI est de promouvoir «un espace pour la paix» et de protéger les droits de l'être humain, L'action soutenue par le Fonds vise plus spécifiquement la protection des défenseur.e.s des droits humains au Guatemala par un accompagnement international des organisations et défenseur.e.s des droits humains criminalisé.e.s et privé.e.s de liberté. Ce sont ainsi 104 défenseurs des droits criminalisés qui ont pu bénéficier d'un accompagnement par l'association et un atelier de sensibilisation qui a été organisé à l'Université d'Eté des mouvements sociaux et des solidarités à Nantes en août 2021. ainsi qu'une conférence publique dans le cadre du Festival des Solidarités en novembre 2021.

CHAMPS LIBRE

Champ libre a pour obiet d'encourager le développement du lien social et de favoriser le vivre ensemble en créant des rencontres inédites entre des personnes en situation d'isolement et des personnes désireuses de partager un métier ou une passion et en encourageant la réflexion, le questionnement et les échanges autour des problématiques d'isolement social et de marginalisation. Le Fonds de dotation a soutenu le développement global des actions de l'association dans l'agglomération Marseillaise. Une quinzaine de personnes (hommes et femmes) détenu.e.s à la maison d'arrêt des Baumettes-Marseille ont participé aux sessions du cycle d'échange organisé du 18 au 22 octobre 2021. Ce soutien du Fonds a aussi permis la consolidation du groupe à Marseille et notamment le développement de partenariats (Secours Catholique, LAM, Friche la Belle de Mai).

LES YEUX DE L'OUÏE

L'association a pour objet de favoriser l'engagement des pratiques artistiques dans un processus au long court, de produire, diffuser, éditer et promouvoir des œuvres sonores et visuelles et de développer des axes de recherches et des démarches d'apprentissage. Le Fonds de dotation a apporté son soutien au projet de réalisation d'une série télévisuelle sur l'accès au droit à destination des canaux internes des prisons d'Ile-de-France. La situation sanitaire a rendu difficile aux équipes de l'association l'accès aux

prisons et aux détenus, dont la participation active à la réalisation de la série est un élément central du projet. Néanmoins, un premier réseau de professionnels a été constitué en 2021 autour du projet pour réfléchir au contenu des épisodes et un questionnaire a été crée pour consulter les personnes détenues sur leurs attentes. A la demande de l'association. le Fonds a accordé un délai supplémentaire pour la réalisation de la série prévue sur l'année 2022.

INFOMIF

L'Association vise à concourir à la protection, à la défense et à l'accès aux droits. et à l'insertion sociale et professionnelle des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers, dans le respect des droits de l'enfant et de l'intérêt supérieur de l'enfant. L'aide du Fonds de dotation vise à favoriser la protection et l'accès aux droits fondamentaux des mineurs isolés étrangers et ieunes maieurs placés en rétention administrative, en détention ou en CEF par un outillage technique des professionnels qui les accompagnent. Ce soutien a permis à InfoMIE d'organiser 9 formations en 2020 et de mettre à disposition d'associations intervenant en centres de rétention ainsi que des avocat.e.s des modèles de saisines et requêtes (saisine du juge des enfants, information iuge aux affaires familiales. argumentaires requêtes TA et JLD, modèle article 39). L'association a pu continuer d'animer son réseau de 135 iuristes et avocat.e.s de 32 barreaux français et sa plateforme en ligne qui recense plus de

100.000 visites mensuelles (1 626 059 visites au total sur l'année 2020). Elle a tenu 1.293 permanences juridiques réalisées au 31/12/2020 pour répondre à des saisines issues de 75 départements différents.

LA CRAVATE SOLIDAIRE

La Cravate Solidaire collecte en entreprises et auprès de particuliers des tenues professionnelles pour homme et femme. L'association distribue des costumes et tailleurs pour accompagner et favoriser l'accès à l'emploi des personnes, des coachs et des recruteurs professionnels bénévoles leur font passer un entretien blanc. La collecte organisée par le Barreau des Rue et la Cravate Solidaire grâce au soutien du Fonds a permis de récupérer plus de 30kg de vêtements professionnels et a permis l'accès à 3 personnes aux ateliers coups de pouce de l'association.

LE COMEDE

(Comité pour la santé des exilés)

Le Fonds a soutenu le centre-ressources du COMEDE qui propose un accompagnement pluridisciplinaire (médicosocio-juridique) aux exilés précaires et aux professionnels qui les accompagnent. Ce Centre a permis d'accompagner en 2020 plus de **4.260** bénéficiaires via sa permanence téléphonique. 60% des appels portaient sur le droit au séjour et la protection contre une mesure d'éloignement. 100 personnes ont pu obtenir un certificat médical délivré pour l'asile ou le droit au séjour pour étrangers malades. 89 demi-journées

de formation sur l'accès au droit et aux soins ont été organisées tout au long de l'année pour 1.048 stagiaires, dont de nombreux avocats.

LE GISTI

(Groupe d'information et de soutien des immigré.e.s)

Le GISTI a pour mission de réunir les informations sur la situation iuridique. économique et sociale des étrangers et de les informer sur les conditions d'exercice et sur la protection de leurs droits. Le Fonds de dotation a soutenu la réalisation d'une note pratique intitulée «Quel droit au séjour et à l'asile pour les pérsonnes étrangères en prison?» publiée en novembre 2021 et d'une session de formation intitulée «l es recours en cas de mesures d'éloignement à l'égard des personnes étrangères détenues», qui a eu lieu le 6 décembre 2021 et à laquelle ont pu assister des avocats et des iuristes de PAD et de SPIP.



LE FINANCEMENT DE PROJETS PORTÉS PAR DES ASSOCIATIONS

En 2021, le Fonds de dotation a choisi d'axer son appel à projet autour du thème de l'accès au droit des jeunes de 16 à 25 ans, en considérant qu'il s'agissait d'une partie de la population ayant particulièrement souffert des effets de la crise sanitaire.



Tableau récapitulatif des associations soutenues au cours de l'année 2021

Associations	Projets soutenus
AADH – Alliance Avocats pour les Droits de l'Homme	Programme CLEAR-Rights : Améliorer l'assistance juridique et l'accès au droit des enfants en conflit avec la loi en Europe.
Centre Primo Levi	Permanence d'accès aux droits des jeunes de 16-25 ans victimes de la torture et de la violence politique dans leur pays et exilés en France
Association d'Accès au droit des jeunes et d'accompagnement vers la Majorité - AADJAM	Permanence d'accès aux droits dédiée aux jeunes placés ou sortant de l'ASE
Association Nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers - ANAFE	Défense des droits des jeunes et des enfants enfermés dans les zones d'attente – permanence ; formation et plaidoyer.
Possible	Programme de sensibilisation de jeunes sous main de justice ou de collégiens « Décoder la justice pour les plus jeunes : des jeux pour l'éducation, la prévention et le vivre ensemble »
CASP-ARAPEJ	Justice pénale des mineurs – actualisation du Fonds du numéro vert ouvert pour les détenus et leurs famille et formation des répondants ; actions de communication à l'attention du public mineurs et jeunes majeurs sous main de justice
Avocats Sans Frontière - France	Centre d'assistance juridique aux demandeurs d'asile en Grèce - Samos Legal Centre
Ensemble contre la peine de mort - ECPM	Programme éduquer à l'abolition vers le public jeune et activités dans le cadre des 30 ans de l'abolition
Droit Pluriel	Actions de sensibilisation au droit vers les jeunes en situation de handicap visuel de classes de lycées spécialisées
Mission d'intervention et de sensibilisation contre la Traite - MIST	Formation de médiatrices-pairs pour la défense de l'accès au droit des jeunes femmes victimes de traite des êtres humains et de proxénétisme
Observatoire international des Prison - OIP	Permanences et publications visant à favoriser la connaissance et l'appropriation du droit auprès des détenus de moins de 25 ans
Utopia 56	Accompagnement socio-juridique et hébergement des mineur.e.s non accompagné.e.s et jeunes majeur.e.s étranger.ère.s
Remem'beur	Ateliers d'éducation populaire « Discriminations, Justice, et Cohésion Sociale »
Coalition Mondiale contre la peine de mort	Organisation de la Journée mondiale contre la peine de mort - 2021
En avant toutes	Cartographie nationale des structures d'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles
InfoMIE	Protéger et défendre durablement l'accès au droit et à la justice des mineur-es isolé-es et jeunesmajeur-es étranger-es (16-25 ans) tout au long de leurs parcours sur le territoire national (métropole et outre-mer) par un outillage technique des professionnels qui les accompagnent.
Santé Sud	Améliorer l'accès au droit ainsi qu'à la justice des jeunes tunisien nes du grand Tunis en risque de rupture sociale et de radicalisation, âgé-es de 16 à 25 ans.
Hors la Rue	Repérer et accompagner les mineurs contraints à commettre des délits et les jeunes-filles exposés à l'exploitation, à la délinquance, à la récidive et aux conduites addictives, en errance sur le territoire parisien vers l'accès au droit commun.
COMEDE	Permanence d'accès au droit des jeunes exilées, notamment demandeurs d'asile ou d'un titre de séjour pour soins
CIMADE	Accès et maintien du droit au séjour des jeunes majeur.e.s étranger.ère.s en lle-de-France
L'envers de l'Art	« Débattons dans les rues! », théâtre participatif dans les quartiers prioritaires de Paris sur la question de la relation Police- jeunes. Projet soutenu par la Mission Locale de Paris.
Habitat Cité	Favoriser l'accès aux droits individuels et fondamentaux de mineur.e.s et jeunes adultes isolé.e.s âgé.e.s de 16-25 ans
Groupe d'Information et de soutien des immigré.e.s - GISTI	Réalisation d'un ouvrage juridique sur la demande d'asile des mineurs isolés et organisation d'une session de formation sur la réforme de la justice pénale des mineurs.
Apprentis d'Auteuil	Cours de Français Langue étrangère pour les Mineurs Non Accompagnés, élément indispensable à leur accès aux droits
Fédé Handinamique	Permanences juridiques pour jeunes (16 à 35 ans) en situation de handicap
Positive Planet	Accompagnement des jeunes entrepreneurs issus des quartiers prioritaires de la ville « Ose créer ton job »
APASO	Permanence d'accès au droit et à la citoyenneté – ateliers collectifs de sensibilisation
Médecins du Monde - MdM France	Programme MNA – accompagnement pluridisciplinaire des MNA à Paris
Grandir Dignement	Renforcer l'accès à une justice adaptée pour les enfants en conflit avec la loi en République du Niger
MJC du Briançonnais	Maintien et développement de la mission d'accueil des personnes étrangère, MAPEmonde (Permanence d'accès au droit)

ACTIONS DE FORMATION

LES FORMATIONS ORGANISÉES EN 2021 À L'ATTENTION NOTAMMENT DES AVOCATS BÉNÉVOLES DU BPS :

Lutte contre les Violences conjugales: deux formations de 3 heures chacune ont été organisées le 16/06/2021 et le 30/06/2021 à l'attention de 21 avocats BPS investies dans les permanences spécialisées. Elles ont été assurées par l'association Elle's Imagine'nt.

Violences faites aux femmes: le 24/06/2021, un webinaire a été organisé sur le travail en réseau avec les associations dans le cadre de l'accompagnement de femmes victimes de violences, ouvert aux avocats BPS et aux avocats du Barreau (3 heures).

Lutte contre les LGBTphobies : une formation interprofessionnelle a été organisée le 17/05/2021 à l'occasion de la journée contre l'homophobie et la transphobie, ouvertes aux avocats BPS et aux avocats du Barreau de Paris (2 heures).

Droit des personnes sans-abri («droits dans la rue»): 2 formations de 2 heures ont été organisées le 21/09/2021 et le 18/10/2021 à l'attention des avocats qui participent au programme des maraude, en partenariat avec l'association Barreau des Rues.

Droit du travail : 2 formations de deux heures sur le droit du travail en période de Covid ont été organisées avec Droits d'Urgence à l'attention des avocats du BPS.

Accés au droit et santé mentale : une formation assurée par droits d'urgences, des avocats et des médecins psychiatres le 09/11/2021

Soit 21 heures de FCO organisées au bénéfice notamment des avocats bénévoles du BPS, en coordination avec le service de l'accès au droit et à la justice. LES SESSIONS DE SENSIBILISATION ASSURÉES EN 2021 PAR DES AVOCATS BÉNÉVOLES À L'ATTENTION DE BÉNÉVOLES ET SALARIÉS D'ASSOCIATIONS PARTENAIRES:

21/01/2021 : Session de sensibilisation de deux heures en droit des étrangers à l'équipe de l'association Aurore au sein du CHRS «Cœur de femme».

25/02/2021 : Session de sensibilisation de 2 heures sur le droit des étrangers aux bénévoles de l'association AutreMonde.

17/03/2021 : Session de sensibilisation de 3 heures en droit du travail pour l'équipe du CAIR géré par Aurore.

19/03/2021: Présentation de l'accès au droit pour le réseau Info Jeunesse de la Ville de Paris.

08/04/2021 : Session de sensibilisation de 2 heures en droit des étrangers pour l'équipe du CHU d'Aurore.

21/04/2021 : Session de sensibilisation de 2 heures sur le droit d'asile aux bénévoles du GRDR.

12/05/2021 : Présentation de l'Accès au droit aux travailleurs pairs de l'association Les Enfants du Canal.

01/06/2021 : Sensibilisation sur l'accès au droit pour les référents sociaux des commissariats parisiens.

03/06/2021 : Session de sensibilisation de 2 heures sur le droit d'asile aux bénévoles du GRDR.

14/06/2021: Session de sensibilisation de 2 heures en droit des étrangers à l'attention des bénévoles du Centre du 14° des Restos du Cœur.

08/07/2021 : Session de sensibilisation de 2 heures en droit des étrangers à l'attention des bénévoles de la Halte Humanitaire du 1^{er} arrondissement *(Fondation Armée du Salut).*

22/07/2021 : Session de sensibilisation de 2 heures en droit des étrangers à l'attention des bénévoles du collectif audonien pour les exilées.

18/10/2022 : session de sensibilisation de 2 heures en droit des étrangers à l'équipe encadrant un foyer de jeunes travailleurs de l'association Relais Accueil.

ACTIONS DE COMMUNICATION ET ÉVÈNEMENTIEL

- 10/09/2021: Participation à la Fête de l'Huma.
- 14/09/2021: Participation au Salon «Jeunes d'Avenir».
- 09/2021 : Participation à la Semaine de la Création d'Activité (Positive Planet et Pôle Emploi).
- 26/09/2021 : Participation à l'organisation de la Course des deux Palais.

PARTAGE D'EXPERTISE PRO BONO À L'INTERNATIONAL

Le service International du Barreau de Paris a sollicité à différentes reprises le BPS aux fins de partager son expérience de coordination de programme pro bono dans le cadre de partenariats ou de projets internationaux sous la houlette de l'Ordre:

- Assistance dans la mise en place d'une permanence bénévole au soutien des femmes victimes de violences à Singapour.
- Poursuite du partenariat québécois avec Justice Pro Bono.
- Participation à un Groupe de Travail de la Banque Mondiale, autour des questions d'accès au droit et de développement.
- Suivi du Global Refugee Forum et du réseau PILNET.



«Les avocats du BPS ont animé durant 2021 deux des trois modules de formation, introduction au droit de séjour et introduction au droit d'asile. Nous avons formé 26 bénévoles de l'association qui participent aux missions de lutte contre la

précarité, d'activités sociolinguistiques et d'accès aux droits afin d'avoir accès à des connaissances permettant de connaître le panorama juridique actuel, le fonctionnement et les pratiques des institutions pour pouvoir agir et orienter rapidement une

personne rencontrée dans les missions quotidiennes au sein de l'association.»

TÉMOIGNAGE DE KAREN MEJÍA, RESPONSABLE ACCES AUX DROITS -AUTREMONDE





e confinement total sur le territoire français imposé entre le 17 mars et le 11 mai 2020 pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 a conduit à la suspension brutale de l'ensemble des permanences du Barreau de Paris Solidarité (Bus et permanences en association).

Entre fin mars et début avril 2020, le Barreau de Paris Solidarité a cependant mis en place en urgence une série de dispositifs à distance permettant de maintenir une solution minimale de mise en contact entre des justiciables précaires et des avocats bénévoles, notamment pour:

- Les victimes de violences conjugales (38 saisines et 25 avocats volontaires).
- Les questions de droit des étrangers et de droit d'asile (47 saisines et 60 avocats volontaires).
- Les questions de droit du logement (22 saisines et 25 avocats volontaires).
- Les questions de droit du travail et de droit des sociétés (55 saisines et 46 avocats volontaires).

À la sortie du confinement début mai 2020, BPS s'est efforcé de reprendre ses permanences aussi normalement que possible afin de répondre aux attentes nombreuses d'un public longtemps privé de toute structure d'accueil et d'accès au droit.

Le Bus de la Solidarité a repris ses permanences habituelles dès le 15 juin 2020, mais au prix de l'instauration d'un système de prise de rendez-vous. Le Bus a par ailleurs été aménagé (pose de plexiglas dans les box d'entretien et condamnation de la salle d'attente) et son accès restreint pour respecter les recommandations des autorités sur le plan sanitaire.

Ce système de prise de rendez-vous par téléphone pour accéder aux permanences du Bus a été abandonné au début du mois d'août 2020 dès l'assouplissement des mesures sanitaires.

Entre octobre et décembre 2020, et particulièrement pendant le 2e confinement (en vigueur du 30 octobre au 15 décembre 2020), la coordination du Fonds a adopté, en lien étroit avec les associations partenaires et les avocats bénévoles, un fonctionnement très souple permettant de s'adapter rapidement et de tenir compte, pour chaque permanence, tant des dernières annonces gouvernementales que des instructions reçues par l'Ordre, ainsi que des mesures locales prises par chacun de nos partenaires et tenant compte bien-entendu des décisions personnelles des avocats bénévoles et des justiciables.





Afin de récompenser et de mettre en avant les actions engagées des avocats parisiens, Barreau de Paris Solidarité organise tous les ans une cérémonie de remise des «Trophées Pro Bono».

Lors de cette soirée qui a réuni en 2020 environ 200 personnes en raison des contraintes sanitaires, ont été récompensées des initiatives particulières pour l'accès au droit, à la culture, la protection des droits de l'Homme, l'insertion et le soutien des plus exclus, ou encore la protection de l'environnement.

Outre les récompenses, cet événement est l'occasion de faire un bilan de la mobilisation du barreau et de susciter des vocations en montrant à tous les actions que mènent les avocats parisiens. 33 candidatures ont ainsi été retenues et ont toutes été promues à travers la réalisation de clips vidéos de présentation.

Pour la 9° édition, la soirée était animée par Laurent Samama le 9 octobre 2020, en présence notamment du Bâtonnier Olivier Cousi et de Madame Olivia Polski, adjointe au Maire pour les professions libérales et indépendantes.

Malgré des mesures sanitaires strictes, la cérémonie a pu se tenir dans les Salons de l'Hôtel de Ville de Paris en innovant un peu. C'est ainsi que l'édition 2020 a été entièrement diffusée en direct sur le compte facebook de l'Ordre et a permis, grâce à la visioconférence, de faire intervenir en direct et à distance les lauréats du tout premier prix Pro Bono Franco-Québécois remis à cette occasion par Madame Catherine Dalphond, première conseillère aux Affaires politiques et coopération de la Délégation générale du Québec en France.

Les membres du jury étaient :

- Philippe Ryfman, avocat, Président du Comité de parrainage du Fonds de dotation «Barreau de Paris Solidarité».
- Richard Werly, journaliste, membre du Comité de parrainage du Fonds de dotation «Barreau de Paris Solidarité".
- Aurélie Carlier, avocate, membre du Comité de parrainage du Fonds de dotation «Barreau de Paris Solidarité".
- Frédéric Sicard, ancien Bâtonnier du Barreau de Paris, membre du Conseil d'Administration du Fonds de dotation «Barreau de Paris Solidarité».
- Dominique Attias, ancienne Vice-Bâtonnière du Barreau de Paris, membre du Conseil d'Administration du Fonds de dotation «Barreau de Paris Solidarité».
- Bruno Quint, avocat au cabinet Herald Avocats, lauréat du Prix "En équipe".
- Dalila Ahmedi, avocate, laureate du Prix "Solo" de l'édition 2019 des Trophées Pro Bono du Barreau de Paris.
- Céline Marcovici, avocate, membre de l'Association Avocats Femmes Violences, lauréate du Prix du Jury de l'édition 2019 des Trophées Pro Bono du Barreau de Paris.

Membres du Jury Québécois:

- Honorable Élizabeth Corte, ex juge en chef de la Cour du Québec
- Me Richard La Charité, secrétaire de la Commission des services juridiques
- Me Pascal Paradis, directeur général d'Avocats sans Frontières

Prix Henri Leclerc

Lauréat : Association ESPEREM

Trois finalistes ont été retenus par le Jury : Tania Tossa, élève-avocate, pour son projet de Plateforme numérique d'Accès au droit au Niger ; Justine Basilio, avocate, pour sa plateforme numérique d'aide aux arrivants du sous-continent indien ; Caroline Girard et Manon Barnel, avocates, pour leur implication au sein de l'association ESPEREM au soutien des femmes en situation de vulnérabilité.

Départagées par un vote en ligne ouvert à tous les avocats parisiens et aux élèves-avocats de l'EFB. c'est Caroline Girard et Manon Barnel auprès de l'association ESPE-REM qui ont remporté le prix. L'association ESPEREM accueille des femmes isolées issues de l'immigration avec leurs enfants et propose un accompagnement social, administratif, éducatif et juridique. Dans ce cadre. Caroline Girard et Manon Barnel interviennent directement au centre d'hébergement d'urgence pour donner des consultations juridiques à ces femmes et aux adhérents de l'association, mais également pour former les travailleurs sociaux du centre.

Prix Solo

Lauréat: N'Gary Ba pour son implication au sein de l'association Foyer des écoliers de Selibaby.

M. N'gary Ba et son épouse ont créé cette association en 2011 afin d'aider des enfants issus de familles défavorisées de la ville de Sélibaby, située dans le sud de la Mauritanie. Elle a pour objet de combattre le taux d'échec scolaire grandissant ainsi que la baisse du niveau général de connaissance des élèves et étudiants en Mauritanie en leur offrant une scolarité.

Prix En Équipe

Lauréat : Association A3D, Avocats pour la défense des droits des détenus.

L'Association des avocats pour la défense des droits des détenus (A3D) est une association d'avocats qui exercent en droit de l'application des peines et/ou en droit pénitentiaire. L'association alerte régulièrement les autorités administratives indépendantes des situations en détention en particulier lorsque l'administration pénitentiaire porte atteinte aux droits régissant les rapports entre prisonniers et avocats.

Prix Paris-Québec

Dans la catégorie du Prix Paris-Québec, les lauréats choisis par le jury français et québécois ont été les suivants:

Margherita Morsella, pour son engagement sans faille au soutien des femmes en situation de vulnérabilité. Avocate en droit familial et

Avocate en droit familial et droit de la personne, Me Morsella est engagée depuis 1979 dans des activités Pro Bono. C'est d'ailleurs son activisme communautaire qui l'a poussé vers le droit.

Son action Pro Bono s'est tout particulièrement incarnée dans l'avancée du droit des migrants et des plus démunis. Elle a d'ailleurs été membre fondatrice de plusieurs organismes qui existent encore aujourd'hui comme La Coopérative des Femmes Immigrantes, ou le Centre des Femmes Engagées et Solidaire.

Son implication auprès du Centre des Femmes de Montréal remonte à 1979. Aujourd'hui encore, une fois par semaine, elle se présente au Centre pour rencontrer des femmes et des familles afin de les conseiller et les orienter au mieux.

Ghislaine Bouillet-Cordonnier et Marie-Charlotte Ribiere pour leur contribution au développement de la Fondation Albatross.

Albatross Foundation est une association à but non lucratif. Elle a pour vocation de promouvoir une éducation gratuite de la jeunesse au développement durable avec des outils innovants interactifs et ludiques. En raison des défis environnementaux. Albatross Foundation a essentiellement œuvré au cours de ses premières années à la formation d'enfants chinois, brésiliens et français en écoles primaires avec des programmes sur l'environnement et sur la conservation des écosystèmes

Prix des Avocats

Lauréat : SOS Collaborateurs

Enfin, le Jury a décidé de présenter la candidature de Sandrine Zalcman au prix des droits de l'Homme du CNB pour son implication auprès des jeunes issus de milieu modeste avec l'association l'ESCALE.

Au terme du vote ouvert en ligne pour tous les avocats de paris invités à se prononcer parmi l'ensemble des 33 candidatures, le service «SOS Collaborateurs» a été désigné lauréat du «Prix des Avocats avec plus de 28% des 754 votes recueillis.

SOS Collaborateur assure bénévolement une présence constante aux côtés des avocats collaborateurs, mais aussi des élèves-avocats, qui rencontrent un problème de tout ordre dans le cadre de l'exécution de leur contrat de collaboration ou convention de stage par un soutien juridique, psychologique, technique et moral.



LES TROPHÉES PRO BONO 2021, 10^e ÉDITION

Pour cette 10^e édition, le fonds de dotation «Barreau de Paris Solidarité» a décerné un prix à cinq initiatives bénévoles d'avocats et élèves avocats parisiens, sélectionnées par un jury exceptionnel composé de :

- Dominique Attias, ancienne Vice-Bâtonnière, membre du Conseil d'Administration du Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité.
- Marianne Lagrue, ancienne membre du Conseil de l'Ordre, membre du Conseil d'Administration du Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité.
- Philippe Ryfman, avocat, Président du Comité de parrainage du Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité.
- Manon Barnel, avocate, lauréate 2020 du Prix «Henri Leclerc» de la catégorie Junior.
- Carole Painblanc, avocate, co-lauréate 2020 du Prix des Avocats.
- Ghislaine Bouillet-Cordonnier, avocate, lauréate du Prix Pro Bono Paris-Québec 2020.



Ainsi que pour le Prix Pro Bono Paris-Québec de :

- Honorable Élizabeth Corte, ex juge en chef de la Cour du Québec.
- Me Richard La Charité, secrétaire de la Commission des services juridiques.
- Me Pascal Paradis, directeur général d'Avocats sans Frontières.

La Cérémonie a été animée par Laurent Samama et Anne-Sophie Laguens. Elle a rassemble 400 personnes dans les Salons de l'Hôtel de Ville le 11 octobre 2021 et été retransmise en direct et vue par 1200 personnes.

Prix Henri Leclerc

artistes.

Lauréat: Barreau des arts
Représenté par Lucie Tréguier
et Chloé Chircop. L'association
vise à lutter contre l'accès trop
limité au droit et notamment
aux fondamentaux du droit
d'auteur, pourtant créé à l'origine à leur bénéfice, des ieunes

6 candidats, élèves avocats et jeunes avocats de moins de 5 années d'exercice, se sont présentés dans la catégorie junior pour le Prix Henri Leclerc» en 2021.

Le jury des Trophées a sélectionné 3 finalistes parmi ces candidatures et ce sont les avocats du Barreau de Paris ainsi que les élèves de l'EFB qui ont élu, parmi eux, le lauréat. Les 3 candidats qui ont été présélectionnés ont été : Morgane Bocquet, pour son projet For Thuy and Thu; Laura Nombret, pour le projet Equal Legal Aid et Le Barreau des Arts.

Prix Solo

Lauréat : Mathilde Letessier pour le projet Habitat et Humanisme

9 candidats dans cette catégorie en 2021 qui concerne l'engagement solidaire d'avocats individuels.

Habitat & Humanisme, qu'accompagne bénévolement Me Letessier, s'est donné pour mission de permettre aux personnes à faibles ressources, précarisées en raison de leur situation sociale, de leur âge, de leur handicap ou de leur santé, d'accéder à un logement décent, adapté à leur situation et leurs ressources.

Prix En Équipe Lauréat : L'Association AADJAM

19 candidats dans cette catégorie – qui concerne l'engagement solidaire de cabinets ou de collectifs d'avocats.

L'Association d'Accès Droits des leunes et d'Accompagnement vers la Majorité (ADJAAM) a pour objectif de répondre aux besoins des jeunes âgés de 17 à 21 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou sortis des dispositifs de l'ASE d'Ilede-France, qui cumulent souvent plusieurs facteurs de fragilité, notamment des situations d'isolement, de maltraitances familiales, institutionnelles ou extérieures, et une grande précarité sociale et économiques.

Prix Paris-Québec

Pour la seconde fois cette année, le prix Paris-Québec récompense l'engagement solidaire de candidats Parisiens et Québécois.

Le lauréat québécois est David E. Merge, pour son engagement au soutien des victimes du VIH-Sida, son investissement auprès d'ASF et son combat pour les droits des personnes LGBTQI+

La lauréate du Barreau de Paris est Andra MATEI pour son action auprès de l'association Avant-garde Lawyers en faveur des artistes à travers le monde.

Prix des Avocats

Lauréat : Collectif d'avocats CLINIQUE DU DROIT HEAD

Le programme «Clinique du droit» constitue un projet social et solidaire dans le cursus de l'étudiant au sein de l'Ecole HEAD (l'Ecole des Hautes Etudes Appliquées du Droit). Elle a pour activité de proposer aux jeunes entrepreneurs, chefs d'entreprises et start-ups, un accompagnement dans leurs préoccupations juridiques quotidiennes, assuré par des étudiants en droit eux-mêmes supervisés par les avocats du collectif.



LISTE DE NOS PARTENAIRES

adie

ADIF

Association pour le droit à l'initiative économique



ADSF

Agir pour la Santé

des Femmes



Aides



Autremonde



Aurore



Corot Entraide



Estrelia



Fondation Armée du Salut



Fondation des Femmes



Groupe SOS



Les enfants du Canal



Les Petits Frères des Pauvres



Ligue contre l'obésité



Mairie de Paris



Mission Locale de Paris



Médecins du Monde



Positive Planet

samusocial Paris

Samu Social de Paris



Secours Populaire

universcienceUniversciences



Urgences Jeunes



Droits d'Urgence

HÉLÈNE AKAOUI / EDOUARD ALCOUFFE / DANI ALLAN / JEAN RAPHAËL ALTABEF / SALOMÉ AMATI / DHEILLY AMELIE / AUBIN AMOUSSOU / ANGÉLICA ANDRÉ / CAROLINE ANDRIEU / GLADYS ANNAIMI / MOHSEN ASSADOLLAHI / MÉLANIE ATINDEHOU-LAPORTE / LYNDA ATTON / MAXIME AUNOS / CHRISTOPHE AYELA / CARLA BAKER CHISS / ALAIN BARANES BALDOCCHI / MARIE BARATELLI / ELA BARDA / DELPHINE BARIANI / CATHERINE BARRAQUAND / LEOPOLD BATHEM / LAURENT BATTOUE / LÉA BAULARD / DMITRY BAYANDIN / FRANCOIS BAYLION / SOPHIE BEAUFILS / BOUZIANE BEHILLIL / KATIA BEIDER / OURI BELMIN / SLIM BEN ACHOUR / JACKY BENAZERAH / GABRIEL BENESTY / SAIDA BENOUARI / BRENDAN BERNE / ELISABETH BEYNEY / LYDIA BIANCHI / EVA BIEZUNSKI / PASCALE BILLING / CHLOÉ BISCAY / LOUIS BIYAO / VALÉRIE BOGAERT / MARIE-THÉRÈSE BOMPOIL / CELINE BONDARD / LAURE BONNA BOUCHER / HÉLÈNE BORNSTEIN / VIRGINIE BOUNOT / LORENE BOURDIN / MARC BOURGUIGNON / THOMAS BOUVET / PAOLA BOUVIER D'YVOIRE / JEAN-PIERRE BOVE / MARIE-FRANÇOISE BRECHIGNAC / CONSTANCE BRÉGÉ / BRETLIM FORTUNY / OLIVIER BRISSON / IACOUES BROUDER / JULIEN BRUNET / FLORIBERT BUKASSA TSHYPANGA / EMMANOUELA BURAVAN METAXOTOU / RICHARD BURGER / DAVID BURKE / EDOUARD BURLET / AGATHE CAILLÉ / PIERRE CAILLOCE / ROMAIN CANOT / GIULIA CARBONE / FRANCIS CARLY / MARIA CASAS / MARINE CEROUEIRA / GUILLAUME CHARENT / MARION CHAUSSERAY / SABINE CHEN / NICOLAS CHENEVOY / PAUL CHENIEAU / PIERRE CHICHA / GILBERT CLARET / MARIE CLARET DE FLEURIEU / IEAN-FRANCOIS COLIN / NATHALIE CORMERY / CHRISTELLE COSLIN / CHARLINE COSMAO / CLÉMENCE COTTINEAU / PAULINE COUNE / CHRISTOPHE COURAGE / CATHERINE GRUVEILHER / ALAIN GURTET / HUBERT D ALVERNY / ROMAIN DAGUZAN / JEANNE DAIRIEN / JACOUES S. DARCHE / ARMELLE D'AUTUME / GEOFFROY DE BOISBOISSEL / GILLES DE BOISSESON / HELENE DE FE<mark>rrieres / Clémentine de</mark> Guillebon / Al<mark>ex</mark>andra d<mark>e Sa</mark>int <mark>Pierre x Alexan</mark>dre dejardin / Niels DE<mark>TEAN / LUCA</mark> DEMURTA<mark>S / A</mark>RNAUD DEPIER<mark>REF</mark>EU / CON<mark>STA</mark>NCE <mark>DEV</mark>ILLE XAL<mark>FON</mark>SO DORADO / ARIANE DOSSIER / MICHAËL DRAY / JULIEN DREYFUS / SORAYA DRISSI / STÉPHANIE DRUELLES / ESTELLE DUBOIS / NANCY DUBOIS / SEBASTIEN DUCAMP / JEAN D<mark>UPO</mark>UX / CA<mark>ROL</mark>INE E<mark>LKO</mark>UBYSALOMON / FRANÇOIS EPOMA / FLORENCE FANNI / HAMID FARRAJ / ALEXANDRE FAURE / ALEXANE FELISI / SANDRA FERNAÑDES / BENOIT (JE<mark>AN) FLEURY / C</mark>ECILE F<mark>LICHY / ROUAS FLORENCE / AMB</mark>RE FOR<mark>TUN</mark>E / MICHELE FOURTANIER / EMILIE GATINEAU / ANNE GAUVIN / ALAIN GAUVIN / NADINE GELLI / REMI GIRARD / MAXIMILIAN GIROD-LAINE / ROMAIN GIRTANNER / CAROLINE GOOLER / NIN GOLDENBERG / NINA GOLDENBERG / SABRINA GOLDMAN / THIERRY GONTARD / MARIE-HÉLÈNE GOSTIAUX / RENAUD GOURVES / CORALIE GOUTAIL / BESMA GRIEAT-SPACKMAN / FRÉDÉRIC GROS / ANTOINE GUÉRIN / HELENE GUILLOT / GEOFFREY GURY / REBECCA GUYOT / ALEXANDRE HALFON / LAURE HAMARD / ISABELLE HAMDACHE / INNA HARMEGNIES / SAMANTHA HEINDL / C<mark>HLOÉ HÉNON/LOI</mark>C HE<mark>NRIOT/MYRI</mark>AM HERTZ/AURÉLIEN HOLL<mark>ARD</mark>/EDNA HURTADO<mark>/FR</mark>ANÇOIS I<mark>LAN</mark>KO/ GUILLAUME DELORD INDIVIDUELLE X THOMAS JAHN / CÉLIA JIQUEL / DIDIER JOURDAIN / 4LIX JOUSLIN DE NORAY/MANISSIERJULIE/GERARDJURINE/SANDRAKAHN/SAMIA KHENNOUS/KINGSTON/ELIEKLEIMAN/ ALEXANDER KOTOPOULIS / LI-CHIU KUO-ROBERT / MARIANNE LAGRUE / JORDAN LAINÉ-CABARET / RONAN LATOUX / LYNDA LALA BOUALI / MARION LAMBERT-BARRET / MARC LAMONICA / FRANÇOIS-CHARLES LA<mark>PREVO</mark>TE / AN<mark>DRÉ L</mark>AUNI<mark>ER / MATTHIAS LAURIN / SOLIMAN L</mark>E BIGOT / DIANEL<mark>E</mark> GRA<mark>ND DE BELLEROCHE /</mark> CATHERINE LE GUEN / GODEFROY LE MINTIER / PHILIPPE L'EBOULANGER / JOSE LE BUGHE MANGAI / HELENE LE<mark>FEBURE X SOLENE LEFEBURE / AUD</mark>REY LEFEURE / NATHALI<mark>E L</mark>ENGAIGNE / NO<mark>ÉM</mark>IE LENORMAND / FRANÇOISE LÉON / ERIC LEVY / PHILIPPE LHOMME / MARTIN ŁODÉON / MARIE CAMILLE LOLICHON / BRIGITTE LO<mark>NGUET Y LU</mark>CAS <mark>LOP</mark>EZ / <u>ANNICK LUCAS / VERA LUKIC / G</u>ASPAR<mark>D LUNDWALL / CÉLI<mark>NE L</mark>USTIN -LE CORE /</mark> AN<mark>NETTE LYDIENNE YEN EYOUM / NGOC HONG MA / TAOUS MABED / DANIEL MACALUSO / JEAN-BAPTISTE</mark> MAHEIU / OLIVIER MAINGUET / ELISABETH MAISONDIEU CAMUS / AYMERIC MALPHETTES / CAMILLE MANDIN / FERNANDO MANES / LEOPOLDINE MAPCHE TAGNE / FRANÇOISE MARÉCHAL THIEULLENT / FRANÇOIS MARINI / ALBERT MARUAN I BEYARD X ARIANE MASSONNAUDY SONIA MAVOUN<mark>A / GAU</mark>THIER MEGRET / NAJET MEHENNI-AZIZI / JEAN-FRANÇOIS MERCADIER / GAELLE MERIGNAC / NURETTIN MESECT / HANS MESSMER / CLAIRE MEYER / CATHERINE MINTEGUI / SANDY MOCKEL / CÉDRIC MONNERIE / CATHERINE MONTLAHUC / ALICE MONY / ELISABETH MORAND -DE GASQUET / M. MORIAN / SOUHILA MOULAI / PASCAL MURZEAU / KARINE MUZEAU / SANDRA NADJAR / PASCAL NARBONI / PIÉRRE NESTOR / NIAMH NI GHAIRBHIA / ISABELLE NICOLÄI / AGATHE NIQUEUX / GAELLE OBONO METOULOU / ISABELLE OLLIVIER / CLAIRE PAGÈS / VIRGINIE PAQUOT / CHRISTOPHE PASCAL / THOMAS PASSERONE / AURELIE PATRELLE / LAUREN PAVARD / ANNE PETER JAY / CAROLINE PETRUZZI-MCHALE / CHRISTOPHE PETTITI / BENJAMIN PEYRELEVADE / ALEXANDRE PHILIPPONNEAU / JEAN PICHAMNT / CATHY PINTO / ANNE-SOPHIE POGGL/ MARIE POIROT / ISABELLE POITOUT / FREDÉRIQUE PONS / STÉPHANIE PONS / ANNE POULOU / HAJAR QOTB / ELSA QUIBEL / MATTHIEU OUINOUIS / LAURENT RAGOT / VANESSA RAINDRE / YUTTY RAMEN / FERNANDO RANDAZZO / EMMANUEL RANDOUX / ANNE RICHARDT / CÉLESTINE RIGAULT / JACQUES ANTOINE ROBERT / ADELINE ROBOAM / PHILIPPE ROCHMANN / JUAN RODRIGUEZ / JUAN RODRIGUEZ / SEBASTIEN RODRIGUEZ / DELPHINE ROUE / CAROLINE ROULIN / MATHILDE ROUSSET / CLÉMENT ROUYER / THOMAS ROY / VANESSA RUFFA / BERTILLE RUSÉ / ALEXIS RUTMAN / FLORENCE SAINT OLIVE / BADOU SAMBAGUE / LAURE SAMSON / CYRIL SANCHEZ / ROLAND SANVITI / BENITA SARR-KINDONGO / AGNÈS SCHMITZ SCHEITZER / PAUL-MARIE SCHNEIDER / AGNES SCHWEITZER / CLAIRE SCOTTE / JEAN-MARIE SEEVAGEN / ZAHLA SEGHIR / SELARL PEISSE DUPICHOT LAGARDE BOTHOREL ET ASSOCIES / MATHIEU SEYFRITZ / JOHANNE SFAOUI / JEAN-DIDIER SICAULT / BRYAN SILLAMAN / CHADI SLEIMAN / MARIELLE SOLIVEAU / EMILIE SOLLOGOUB / ARTEM SOLOSHCHENKOV / DELIA SPITZER / VINCENT SPRAUER / EVA STELART / DAVID SWINBURNE / MATHIEU TAUPIN / JOEL TCHUINTE / MARGAUX TEDESCO / CÉLIA TELLAA / PASCALE THERAULAZ / ALICE THEVENARD / SÉGOLÈNE THOMAS / DELPHINE THOMAT / LUDOVIC TIMBAL DUCLAUX DE MARTIN / OLIVIER TIQUANT / VINCENT TISLER / ANNE-SOPHIE TODISCO / MICHAEL TOMSETT-PERROT / ELOÏSE URBAIN / GIULIANO URBANETTI / MELVINA VALERII / DAVID VAN DER BEKEN / BENOÎT VANBESIEN / LAURA VANHOUTTE / HUGO VARENNE / PHILIPPE VAYSSE / CHRISTOPHE VAZQUEZ / CAROLE VERCHEYRE-GRARD / VIAUD VICTOR / CAROLINE VILAIN / JULIETE VOGEL / JOUBA WALKADI / EMMANUEL WELLER / ALAIN YALAOUI / ALAIN YALAOUI / JULIA ZEIN / MONCEF ZOURRAGA

SOUTENEZ LES ACTIONS, DE SOLIDARITÉ DU BARREAU DE PARIS!

ADRESSEZ VOS DONS PAR CHÈQUE LIBELLÉ À L'ORDRE DU **FONDS DE DOTATION BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ**

Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité Maison des avocats - Cours des Avocats - CS 64111 - 75833 Paris Cédex 17

VOS DONS OUVRENT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔTS

VOUS ÊTES UN PARTICULIER: Vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôts sur la base de 66% des sommes versées, et ce dans la limite de 20% du revenu imposable. Au-delà du plafond de 20% du revenu imposable, l'excédent est reporté successivement sur les années suivantes, jusqu'à la cinquième incluse, et ouvre droit à la réduction d'impôts dans les mêmes conditions.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE: Vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôts sur la base de 60% des sommes versées, dans la limite de 0,5‰ du chiffre d'affaires annuel hors taxes. Ainsi, lorsque vous faites un don de 2000€, il ne vous coûte que 800€ après déduction fiscale. Au-delà du plafond de 0,5‰ du chiffre d'affaires hors taxes, l'excédent est reporté successivement sur les années suivantes, jusqu'à la cinquième incluse, et ouvre droit à la réduction d'impôts dans les mêmes conditions.



Fonds de dotation



Fonds de dotation

www.barreausolidarite.org tmalgrain@avocatparis.org www.facebook.com/BarreauSolidarite